

Rapport d'activité 2025

80
ans
d'engagement



Rapport d'activité 2025

Udaf du Puy-de-Dôme

Activités, services, gouvernance et réseau associatif

Contact

33/35 rue du Maréchal Leclerc
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 31 92 63
www.udaf63.fr

Repères 2025

42

membres adhérents

3 000

adhérents familiaux

100

bénévoles

100

salariés

Représenter

Accompagner

Soutenir

Agir

Sommaire

Mot de la présidente

01

Mot de la présidente

p. 04

Les Temps forts

02

Temps forts

p. 06

Gouvernance associative

03

Gouvernance

p. 10

Pôle Institution

04

Institution

p. 14

Pôle Protection Juridique des Majeurs

05

PJM

p. 20

Pôle Familles

06

Familles

p. 31

Accueil, GED et standard

07

Accueil

p. 42

Direction Administrative et Financière

08

DAF

p. 52

Réseau associatif

09

Associations

p. 60

PARTIE

01

Mot de la Présidente

Une année de continuité, d'engagement et d'adaptation

Mot de laPrésidente

Repères

Actions 2025

**"Notre mission demeure essentielle :
représenter, accompagner et défendre toutes les familles."**

80 ans

Observatoire

Plans d'action

Cap 2066

En prenant la présidence de l'Udaf du Puy-de-Dôme le 21 juin dernier, j'ai mesuré l'ampleur de la responsabilité qui m'a été confiée. Succéder à Serge Maffre qui a présidé cette Institution pendant huit ans est un honneur tout autant qu'un défi.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de l'engagement constant de l'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf) en faveur des familles de notre territoire. Dans un contexte social, économique et institutionnel en mutation, notre mission demeure essentielle : représenter, accompagner et défendre toutes les familles, dans leur diversité et leurs réalités.

Au cours de cette année, l'Udaf a poursuivi son action avec détermination, fidèle à ses valeurs de solidarité, de proximité et de respect des personnes. Grâce à la mobilisation sans faille de nos équipes, de nos administrateurs, et avec le soutien de nos partenaires, nous avons su maintenir la qualité de nos services tout en nous adaptant aux nouveaux besoins exprimés par les familles.

L'année 2025 a notamment été marquée par l'organisation d'un événement important dans la vie de notre Institution puisque, le 24 octobre dernier, nous avons fêté les 80 ans de notre Udaf. Pour marquer cet anniversaire, nous avons organisé une belle soirée à laquelle nous avons convié l'ensemble de nos partenaires et amis.

Avant cela, nous avons, le 6 juin dernier, présenté pour la 2^{ème} année consécutive, les résultats d'une grande enquête de l'Observatoire des Familles, enquête portée par le réseau Unaf-Uraf-Udaf, avec pour thème « être parent aujourd'hui : sens, force, inspiration et besoins ».

Au cours de cette année 2025, outre ces deux événements marquants, notre Udaf a aussi travaillé sur la mise en place de plans d'actions faisant suite aux conclusions rendues dans le cadre des différentes évaluations et inspections diligentées par la Haute Autorité de Santé sur les services AGBF et PJM en 2024 et par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) sur le service des mandataires judiciaires à la protection des majeurs en juin 2025. Les travaux sur ces plans d'action se poursuivent en 2026.

La démarche de diagnostic de prévention des risques psychosociaux que nous avons engagée a fait l'objet en 2025 d'une restitution à l'ensemble des salariés de l'Udaf et les premières actions à mettre en place présentées au cours de cette réunion. Le comité de pilotage mis en place à cette occasion poursuit son travail pour finaliser un plan d'action en 2026.

Notre mission de représentation auprès des institutions, en portant la voix des familles dans les espaces de concertation et de décision est restée également au cœur de nos préoccupations au cours de cette année 2025.

Face aux défis croissants que rencontrent de nombreuses familles — précarité, isolement, accès aux droits, conciliation des temps de vie — l'Udaf a su être un acteur de confiance, à l'écoute, et force de proposition. Cette capacité d'adaptation et d'innovation constitue une richesse collective que nous devons continuer à cultiver.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels et bénévoles qui œuvrent chaque jour au service des familles, avec engagement et humanité. Je remercie également nos partenaires institutionnels et associatifs, nos financeurs pour leur confiance et leur coopération précieuse.

En 2026, l'Udaf poursuivra son action avec la même exigence et la même ambition : contribuer activement à une société plus juste, plus inclusive et attentive aux besoins de toutes les familles.

**La Présidente de l'Udaf
Christine RULLIAT**



PARTIE

02

Les temps forts

Un réseau engagé, avec et pour les familles

Temps forts

Repères

Actions 2025

L'UDAF DU PUY-DE-DÔME

Un réseau engagé, avec et pour les familles

Repères 2025

4
missions
pour améliorer
la vie des familles



Depuis 1945, l'Udaf63 est aux côtés des familles.

L'association bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique et ses missions lui sont confiées par l'État.

Grâce à l'engagement de ses bénévoles et de ses salarié(e)s et à l'expérience de ses associations adhérentes, l'Udaf joue un rôle essentiel en tant que porte-parole des familles, expert des réalités familiales et animateur associatif.

Elle met également en œuvre des services adaptés aux besoins des familles.

42
membres
adhérents

3 000
adhérents
familiaux

100
bénévoles

100
salariés

LES TEMPS FORTS

Temps forts 2025



Unaf • Udaf • Unaf

01

L'Udaf fête ses 80 ans d'engagement



02

AG Juin 2025 : élection de la nouvelle Présidente, Madame RULLIAT



03

L'Udaf, jury au festival Traces de Vies

Médaille de l'enfance et des familles



04

Remise de la Médaille de l'enfance et des familles à Riom



05

Enquête sur le désir d'enfant de l'Observatoire des familles



06

Lire et Faire Lire fête ses 25 ans



07

Semaine de la protection juridique des majeurs



08

Participation à des forums d'associations



Devenez Représentant familial



au CCAS/CIAS

Centre communal ou intercommunal d'action sociale

Faites-vous connaître auprès de **votre Udaf** !

Appel à bénévoles : conseil de surveillance dans les milieux hospitaliers

Faites-nous connaître !



Restaurer l'émerveillement



"Les bénévoles n'ont pas forcément le temps, ils ont juste le cœur."
 Patricia, représentante CCAS



Transmettre et recevoir



"Être bénévole ? Ça ne fait pas mal !"
 Serge, vice-président CCAS, Bénévole UDF 63



"Faire du bénévolat doit être un moment convivial de partage."
 Thierry, Trésorier Association des Familles de CÉVENT

Redonner de la fierté



"Être bénévole ? Faites un pas, essayez ! Vous y prendrez goût !"
 Michèle, présidente des bénévoles Association des Familles de CÉVENT



"Le bénévolat ? une autre façon de mettre à profit son expérience."
 René, Représentant associations des usagers, Président Association des Familles des Combattants



Devenez Représentant des usagers



Santé

à la Commission des usagers d'un établissement de santé

Faites-vous connaître auprès de **votre Udaf** !



Devenez Représentant familial



à la CAF

Caisse d'allocations familiales

Faites-vous connaître auprès de **votre Udaf** !



Devenez Représentant familial



à la CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie

Faites-vous connaître auprès de **votre Udaf** !

#mercipourlesfamilles

Campagne de remerciement aux bénévoles avec publications de témoignage

PARTIE

03

Gouvernance associative

Instances, administration et Bureau

Gouvernance

Repères

Actions 2025

L'UDAF DU PUY-DE-DÔME, UNE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Le conseil d'administration est le principal organe décisionnel qui veille à la mise en oeuvre du projet associatif, structure les décisions politiques de l'Udaf et effectue un suivi des services. Les points à l'ordre du jour sont :



CONVENTION
D'OBJECTIFS



SUIVI DES
SERVICES



ORGANISATION
D'ÉVÉNEMENTS



ASSOCIATIONS
FAMILIALES



COMMUNICATION

Le conseil d'administration veille à la mise en œuvre du projet associatif, structure les décisions politiques de l'Udaf et assure le suivi des services.

LES MEMBRES DÉSIGNÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UFAL	ADMR CLERMONT	APGL	FAMILLES DE FRANCE	FAVEC CLERMONT	ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION	UFAL
BARBARAY- SEGUIN SYLVIE	BERNIGAUD ELISABETH	BRIAND MARINA	DUPUIS DOMINIQUE	FENEYROL SUZANNE	CORGNET MARIE	LEPINARD JACQUES
JUMEAUX ET PLUS	FAMILLES DE FRANCE	FEDERATION ADMR	ADAPEI	JONATHAN PIERRES VIVANTES		
MALLIER LOIC	MANCEAU MARTINE	RULLIAT CHRISTINE	TISSERAND VINCENT	TROTE MARIE-JOSE		

LES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ALIBERT MAGALIE	BARRAUD RENÉ	ROCHETTE ALAIN	DHUMES FRANCIS	HERILIER MARIE-JEANNE	GOURLAIN FANNY	MAFFRE SERGE	TREILLE BRIGITTE
AF COMBRAILLES		ADMR ST GENES CHAMPANELLE APF FRANCE HANDICAP, JUMEAUX ET PLUS		AF RÉGION THIERNOISE	JUMEAUX ET PLUS	UFAL	UNAFAM

LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENTE**RULLIAT
CHRISTINE****VICES-
PRÉSIDENTS****BARRAUD
RENÉ****DHUMES
FRANCIS****MAFFRE
SERGE****SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL****TISSERAND
VINCENT****SECRÉTAIRE
ADJOINTE****BRIAND
MARINA****TRÉSORIER****DUPUIS
DOMINIQUE****TRÉSORIER
ADJOINT****LEPINARD
JACQUES****MEMBRES DU
BUREAU****MANCEAU
MARTINE**

Un Bureau resserré
pour piloter les
orientations et suivre
les décisions du Conseil
d'administration.

PARTIE

04

Pôle Institution

Représentations, soutien associatif et actions de terrain

LE PÔLE INSTITUTION



La gestion annuelle des listes d'adhérents des associations familiales



Les relations et le soutien aux associations familiales



L'organisation des instances (conseil d'administration, Bureau, assemblée générale...)



La communication



Le développement des actions de la convention d'objectifs



Les représentations



La coordination de la démarche d'amélioration continue



Le secrétariat de la Médaille de la Famille

Nos instances de représentations

La voix des familles dans les espaces de concertation et de décision

Prestations / droits des familles

- Caisse d'Allocations Familiales
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CCAS et CIAS
- Commission de surendettement Banque de France
- Commission des services publics de Thiers
- Commission des services publics locaux
- Mutualité Sociale Agricole
- Réunions de consommateurs
- URIOPSS

Parentalité / éducation

- Comité départemental des services aux familles
- Commission d'agrément et d'adoption
- Conseil des familles des pupilles de l'État
- Conseil départemental de l'éducation nationale
- Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative
- Observatoire départemental de la protection de l'enfance
- Jury Diplôme funéraire
- REAPP

Logement / environnement

- ADIL
- AGENCE LOIRE BRETAGNE
- CAUE
- CCAPEX
- Commission de médiation DALO
- Commission Départementale d'aménagement cinématographique
- Commission de conciliation des loyers
- Fonds de Solidarité Logement
- OPHIS

Santé, handicap, vieillesse

- Collectif Prévention Suicide
- Comité de protection des personnes
- Commission des usagers dans les établissements hospitaliers
- Commission départementale des soins psychiatriques
- Commission de sélection et d'information d'appels à projets
- Conseil d'administration de l'Association Hospitalière Sainte-Marie
- Conseil de surveillance dans les établissements hospitaliers
- Conseil Territorial de Santé
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- CLIC
- FRANCE ASSOS SANTE

L'Udaf porte deux labels PCB : l'un à Clermont-Ferrand, en zone urbaine, et l'autre sur la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans.

Les permanences se tiennent dans les locaux de l'Udaf, dans des QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) et dans les cinq Maisons France Service du territoire. L'Udaf a également développé une programmation d'ateliers collectifs, dont une partie facturée et intervient dans le cadre du Label Qualité du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) Puy-de-Dôme/Cantal.

255

2

labels PCB

5

Maisons France
Service

Accompagnements proposés

Ouverture de droits

Procédure de surendettement

Négociation avec les créanciers

Pédagogie de la gestion budgétaire

Évaluation des actions collectives

Deux réunions de présentation ont été organisées auprès de professionnels et l'action a été valorisée lors du forum des associations de Clermont-Ferrand et de la journée de la parentalité.

Les questionnaires d'évaluation indiquent que les thématiques répondent aux besoins exposés. Le partenariat avec le SPIP permet de produire des évaluations complémentaires.

L'UDAF 63 a poursuivi le déploiement d'ateliers avec des partenaires du territoire : CHU, associations et Éducation nationale.

Ces ateliers s'adressent notamment aux parents d'adolescents en situation de surpoids ou de décrochage scolaire, aux parents d'enfants entrant à l'école et aux familles dont les enfants ont des besoins spécifiques.

889

Bénéficiaires

424

ateliers organisés

Thématiques abordées

Place des écrans

Gestion des émotions

Adolescence

Relation parents-enfants

Entrée en école

Continence

Motricité

Handicap

Devoirs

Temps disponible

La participation aux rencontres des acteurs des CTG (Conventions Territoriales Globales) a permis de proposer des actions complémentaires aux politiques des territoires du Puy-de-Dôme.

L'Udaf 63 a participé aux groupes de travail et aux journées organisés par l'Unaf. Le développement raisonné de Lire et faire lire s'est poursuivi avec l'accueil de nouveaux lecteurs et de nouvelles structures.

Les séances s'adressent à des enfants de 0 à 15 ans accueillis dans des crèches, écoles, centres de loisirs, associations de quartier, collèges et IME.

1 049
séances

859
enfants

41
bénévoles

44
structures

6
cafés des
bénévoles

25
ans de
Lire et
faire lire

Actions menées en 2025

- journée spécifique organisée pour les 25 ans ;
- deux formations proposées aux lecteurs ;
- cafés des bénévoles développés à la demande des participants ;
- bibliographies produites et partagées ;
- bénévoles expérimentés mobilisés pour accompagner les nouveaux lecteurs.

PARTIE

05

Protection juridique des majeurs

Mesures, profils accompagnés et soutien aux tuteurs familiaux

PJM

Repères

Actions 2025

Les différents types de mesures

Protection juridique des majeurs

Le Pôle PJM met en œuvre des mesures de protection confiées par le juge des tutelles et assure un service d'information et de soutien pour les tuteurs familiaux.

Mesures de tutelle
et curatelle

Mesures de sauvegarde
de justice

Mesures d'accompagnement
judiciaire

Subrogé tuteur, curateur,
mesures ad hoc, présumés absents

Tutelles aux biens
des mineurs

Information et soutien
aux tuteurs familiaux

Typologie des mesures

Profil des personnes accompagnées

Synthèse du profil des personnes accompagnées par le Pôle PJM en 2025.

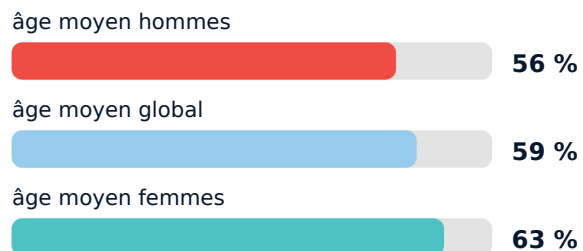
Lieu de vie



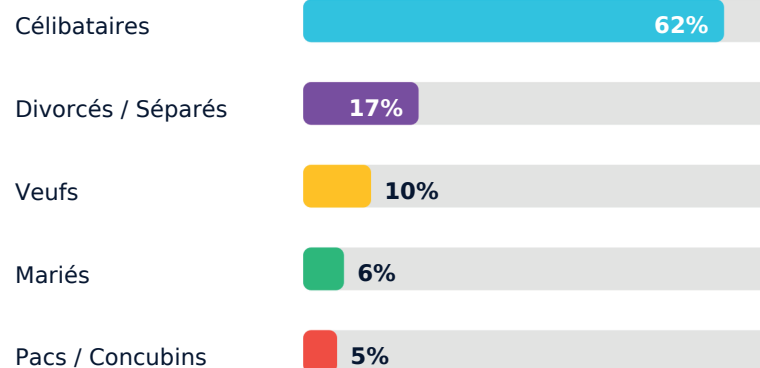
Hommes / Femmes



Age moyen



Situation familiale



Personne la plus âgée : 103 ans

Les mesures de protection au Pôle PJM

Protection juridique des majeurs

Le Pôle PJM met en œuvre des mesures de protection confiées par le juge des tutelles et assure un service d'information et de soutien pour les tuteurs familiaux.

1533

mesures en moyenne
sur l'année

+1.4%

Qu'en 2024

DURÉE DES MESURES

Entre 1 et 5 ans



Depuis plus de 15 ans



MOTIFS DE FIN DE MESURES



Décès

61 %



Transfert

27 %



Caducité

1 %



Mainlevée

7 %



Non-lieu

4 %



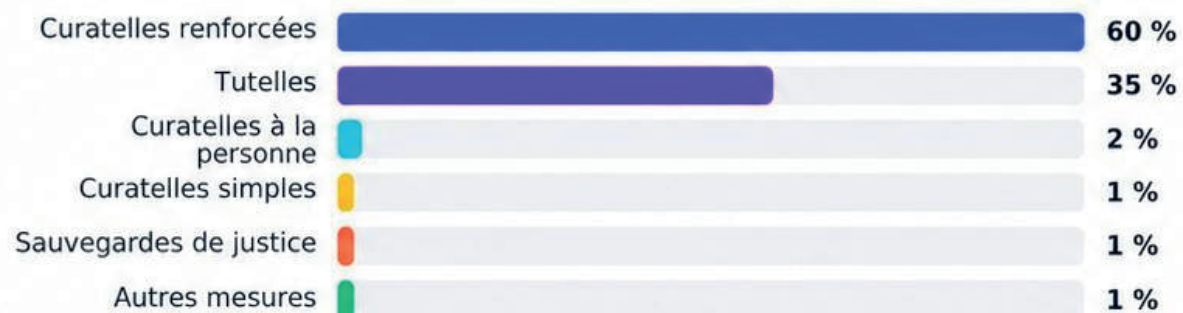
Personne la plus âgée : 103 ans

Les différents types de mesures

Protection juridique des majeurs

Répartition des mesures suivies par le Pôle PJM et des tribunaux compétents.

Répartition par type de mesure



94%

de l'activité
concerne les
curatelles renforcées
et les tutelles

Répartition par tribunal



05

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Temps forts 2025



JANVIER

Réunion départementale
avec les Juges des Tutelles



MARS

Participation Semaine PJM



AVRIL À JUIN

Formations des équipes à
l'aide sociale, éthique et
bienveillance, risques routiers



OCTOBRE

Groupe de travail
pluridisciplinaire visant
l'amélioration continue de
l'organisation du service



- Poursuite de la commission éthique PJM/Pôle Familles
- Coopérations avec la CAF, la MDPH, les établissements médico-sociaux et partenaires bancaires

- Renforcement des partenaires institutionnels
- Réunions interservices MJPM du département
- Participation aux travaux du Comité Local de Santé Mentale

Référent départemental depuis 2017

L'Udaf informe, conseille et accompagne les proches amenés à exercer ou exerçant une mesure de protection : tutelle, curatelle, habilitation familiale ou mandat de protection future.

Informier

Conseiller

Accompagner

4 actions collectives

PFAR Les Volcans

Fondation Jacques Chirac

Aidant(e)s en Auvergne

France Alzheimer

Mesures concernées

Tutelle

Curatelle

Habilitation familiale

Mandat de protection future

Soutien aux proches

Le service apporte un appui aux proches dans la compréhension des obligations liées aux mesures de protection et dans la préparation des démarches.

21

appels reçus

11 h

d'appels

71 %

de femmes

48 %

familles

Catégorie de mesures concernées

Sans mesure



43 %

Tutelle



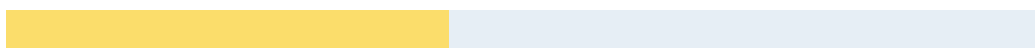
29 %

Curatelle



10 %

Habilitation familiale



19 %

Les libellés ont été clarifiés afin que les pourcentages soient immédiatement compréhensibles.

Les permanences physiques ISTF

Information et soutien aux tuteurs familiaux

11

personnes reçues

71 %

de femmes

Profil du requérant



4 lieux de permanences

Clermont-Ferrand

Riom

Thiers

Issoire

Catégorie de mesures



Les permanences physiques ISTF

Information et soutien aux tuteurs familiaux

11

personnes reçues

71 %

de femmes

Profil du requérant



4 lieux de permanences

Clermont-Ferrand

Riom

Thiers

Issoire

Catégorie de mesures



10

personnes reçues

71 %

de femmes

Profil du requérant



Catégorie de mesures



PARTIE

06

Pôle Familles

Accompagnement social, logement, budget, prévention et protection de l'enfance

Présentation

Repères

Actions 2025

Présentation générale du service

Le Pôle Familles recouvre des activités exercées au profit des familles et des personnes seules fragilisées ou vulnérables.

Ses accompagnements s'inscrivent dans trois domaines : protection de l'enfance, logement, gestion et conseil budgétaire.

25

salariés

21,8

ETP

3domaines
d'intervention**9**

suivis

Activités couvertes

MJAGBF

MASP

ACTION
LOGEMENT

ASLL

AVDL

FAMILLES GOUVERNANTES

PENSION DE FAMILLE

EMI

EMPEX

Temps forts 2025

- Participation aux groupes techniques DALO, commissions logement, CCAPEX et réunions liées à la politique Logement d'abord.
- Temps de réflexion professionnelle : APP, partage d'expérience et commission éthique.

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

La mesure judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF), créée par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, constitue une mesure d'assistance éducative destinée à protéger les intérêts de l'enfant lorsque les prestations familiales ne sont pas utilisées pour répondre à ses besoins essentiels. Prononcée par le juge des enfants, elle vise à accompagner les parents dans la restauration d'une gestion autonome et adaptée de leur budget familial.

Au-delà de la gestion des prestations, la MJAGBF repose sur un accompagnement éducatif et budgétaire de proximité, construit avec les familles dans une logique de soutien à la parentalité et de responsabilisation. Les interventions nécessitent un travail régulier au domicile, des accompagnements dans les démarches administratives et sociales, ainsi qu'une relation de confiance permettant de favoriser l'adhésion des parents.

Partenariat et accompagnement

Cette mesure s'inscrit pleinement dans une dynamique partenariale forte avec les acteurs de la protection de l'enfance et du secteur social : services de l'Aide Sociale à l'Enfance, AEMO, travailleurs sociaux du Conseil départemental, établissements scolaires et structures spécialisées. Cette coordination permet d'assurer une cohérence des accompagnements au bénéfice de l'enfant et de sa famille.

Au cours de l'année écoulée, les professionnels ont poursuivi leur engagement auprès des familles avec rigueur, écoute et proximité, dans un contexte social souvent marqué par la précarité et des situations familiales complexes. Leur action contribue quotidiennement à prévenir les situations de rupture, à sécuriser les conditions de vie des enfants et à soutenir les compétences parentales.

139
ménages
accompagnés

25,9 %
réussite
mesures
clôturées

Temps forts 2025

- Travail en partenariat avec l'ADSEA.
- Inscription au Forum National annuel organisé par le CNDPF.
- Accueil dans nos locaux du Carrefour Régional des Délégués aux Prestations Familiales (CRDPF).

Partenaires mobilisés

ASE, AEMO, Conseil départemental, établissements scolaires et structures spécialisées.

Objectif et cadre d'intervention

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), issue de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs, est un dispositif d'accompagnement administratif et social destiné aux personnes majeures percevant des prestations sociales et rencontrant d'importantes difficultés budgétaires susceptibles de compromettre leur santé ou leur sécurité.

Mise en œuvre par délégation du Conseil Départemental, la MASP a pour objectif de favoriser le retour à une gestion autonome des ressources et des prestations sociales grâce à un accompagnement individualisé, adapté aux besoins de chaque personne. L'intervention porte principalement sur l'accès aux droits et aux soins, la stabilisation de la situation budgétaire, la prévention du surendettement ainsi que l'apprentissage d'une gestion quotidienne plus sécurisée.

Deux niveaux d'accompagnement

L'Udaf assure deux niveaux d'accompagnement :

- la MASP de niveau 1, centrée sur l'accompagnement social et les conseils budgétaires sans gestion des prestations ;
- la MASP de niveau 2, qui intègre également une délégation de gestion des prestations sociales lorsque la situation le nécessite.

103

mesures
exercées en
2025

57 %

personnes
seules

Temps forts 2025

- Activité en constante augmentation depuis 2021.
- Accompagnement individualisé centré sur l'accès aux droits, la santé, le budget et la prévention du surendettement.

Repères

Accompagnement administratif et social, gestion budgétaire, accès aux droits et sécurisation des ressources.

Cadre d'intervention

L'Udaf met en œuvre des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) confiées par :

- le Conseil départemental,
- Clermont Auvergne Métropole.

Depuis 2023, les mesures exercées sur le territoire métropolitain sont réalisées conjointement avec l'Anef dans le cadre d'un groupement partenarial.

Finalité

L'ASLL vise à accompagner les ménages rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement afin de favoriser une insertion durable. Cet accompagnement temporaire permet soit de soutenir les familles dans leurs démarches de recherche et d'installation, soit de les aider à se maintenir dans leur logement en prévenant les expulsions locatives par un travail autour de la gestion budgétaire et de l'apurement des dettes.

61

mesures Clermont
Auvergne Métropole

79

mesures Conseil
Départemental

Temps forts 2025

- Participation aux commissions FSL du Conseil départemental.
- Renouvellement et obtention du marché public du Conseil départemental en mai 2025.

Repères

Accès au logement, maintien dans les lieux, prévention des expulsions et apurement des dettes.

Un partenariat en ingénierie sociale

Afin d'accompagner les salariés confrontés à des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement, Action Logement et l'Udaf ont conclu, en 2023, une convention de partenariat en ingénierie sociale. Ce partenariat vise à renforcer le repérage des salariés en situation de fragilité et à leur proposer un accompagnement social adapté à leurs besoins.

Accompagnements mobilisés

Dans ce cadre, l'Udaf intervient pour la mise en œuvre de différents accompagnements spécifiques, notamment :

- des diagnostics sociaux complémentaires ;
- des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL - accès ou maintien) ;
- des mesures d'Accompagnement Éducatif Budgétaire (AEB).

58mesures
exercées

Temps forts 2025

- Augmentation de la convention de partenariat avec Action Logement.
- Renforcement du repérage des salariés en situation de fragilité.

Présentation du dispositif

L'Udaf accompagne des ménages du Puy-de-Dôme dans le cadre des dispositifs d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), destinés aux personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement liées à des fragilités financières, sociales ou à leur cumul.

Ces accompagnements visent à favoriser l'autonomie des ménages et leur insertion durable dans le logement, en soutenant l'accès aux droits, la recherche d'un logement, l'installation et le maintien dans des conditions adaptées.

Publics concernés

- les personnes sortant d'hébergement,
- les personnes victimes de violences conjugales,
- les personnes réfugiées sortant de structures d'asile,
- les ménages menacés d'expulsion,
- les publics reconnus prioritaires au titre du Droit Au Logement Opposable (DALO).

79

mesures
exercées

Objectifs de l'accompagnement

L'AVDL soutient les ménages dans les étapes clés du parcours résidentiel : recherche d'un logement, installation, maintien dans le logement et prévention des ruptures de parcours.

Le dispositif intervient notamment lorsque les difficultés financières, sociales ou administratives fragilisent l'accès ou le maintien durable dans un logement.

Un modèle d'habitat inclusif

Le dispositif propose un habitat inclusif à des personnes en situation de handicap psychique bénéficiant d'une mesure de protection. Organisé en colocation dans deux appartements mis à disposition par Auvergne Habitat, il favorise l'autonomie, le lien social et le vivre-ensemble.

Accompagnement quotidien

Les animateurs soutiennent l'insertion dans la cité et régulent la vie collective, en lien étroit avec les auxiliaires de vie de l'ADMR.

2
appartements
partagés

1
projet de vie
sociale partagée

Temps forts 2025

- Mise en veille du dispositif au 31 décembre 2025.
- Accompagnement des résidents pour sécuriser la continuité de leurs parcours.

06

Pension de famille Les Mésanges

Habitat durable, autonome et sécurisant

Un lieu de vie durable

Ouverte en 2023, la pension de famille poursuit sa mission d'accueil et d'accompagnement de personnes en situation d'isolement, de précarité ou d'exclusion. Le projet, développé avec l'Ophis, s'appuie sur des espaces collectifs et une vie communautaire conviviale.

Lien social et autonomie

L'organisation favorise l'autonomie des résidents et le développement du lien social au quotidien.

21

résidents

91 %

taux
d'occupation

Temps forts 2025

- Inauguration de la pension de famille.
- Poursuite de l'accueil et de l'accompagnement dans un habitat durable.

Lutte contre l'habitat indigne

Une intervention sanitaire et sociale coordonnée

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, l'Udaf poursuit en 2025 le déploiement de l'équipe mobile pluridisciplinaire sanitaire et sociale créée grâce aux cofinancements DIHAL et ARS du plan « Logement d'abord ». Ce dispositif innovant intervient auprès de ménages confrontés à des situations d'incurie ou vivant dans des logements fortement dégradés, afin de prévenir les situations d'isolement et de rupture de maintien à domicile.

Équipe pluridisciplinaire

L'action menée repose sur une approche globale et coordonnée associant accompagnement social, soutien psychologique et suivi sanitaire. L'équipe, composée d'un psychologue, d'un infirmier et d'un Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), intervient en complémentarité des acteurs du logement et des partenaires médico-sociaux du territoire.

Coordination partenariale

Au cours de l'année, le dispositif a renforcé sa place au sein du réseau partenarial départemental grâce à une coordination étroite avec les opérateurs de terrain, les instances techniques et les professionnels du secteur social et sanitaire. Cette mobilisation collective permet d'apporter des réponses adaptées aux situations les plus complexes et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du parcours résidentiel des personnes accompagnées.

51

accompagnements
réalisés

+59 %

par rapport à
2024

Intervention

Une action mobile, sanitaire et sociale, destinée aux situations d'incurie et aux logements fortement dégradés, en lien avec les partenaires du territoire.

Prévenir les ruptures de parcours résidentiel

Dans le cadre du plan national « Logement d'abord », l'Udaf du Puy-de-Dôme poursuit la mise en œuvre expérimentale de l'équipe mobile de prévention des expulsions locatives. Ce dispositif vise à aller vers les locataires en situation d'impayés de loyer, souvent éloignés des dispositifs de droit commun ou peu mobilisés par les accompagnements traditionnels, afin de prévenir les ruptures de parcours résidentiel et favoriser le maintien dans le logement.

Critères d'intervention

- Dette équivalente ou inférieure à 6 mois
- Personnes de moins de 25 ans en activité
- Personnes de plus de 70 ans
- Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé ou d'une pension d'invalidité
- Personnes en procédure multiple d'expulsion

Accompagnement de proximité

Au cours de l'année, l'action s'est consolidée grâce à la mobilisation d'une équipe dédiée de travailleurs sociaux et au partenariat renforcé avec l'ADIL, permettant d'associer accompagnement social, soutien juridique et préparation aux démarches et audiences. Ce travail de proximité contribue à renforcer le repérage précoce des situations de fragilité, à limiter les expulsions locatives et à sécuriser durablement les parcours résidentiels des ménages accompagnés.

282situations
prises en charge**546**dossiers
orientés**246**dossiers
clos

Temps forts 2025

- Création d'un poste de travailleur social (0,5 ETP) suite à l'octroi d'une subvention additionnelle de la Métropole.

Partenariat renforcé

Intervention sur l'ensemble du territoire départemental, à différents stades de la procédure d'expulsion, avec une coordination renforcée avec l'ADIL et les acteurs du territoire.

PARTIE

07

Accueil, GED et standard

Flux d'accueil, traitement documentaire et sollicitations

Accueil

Repères

Actions 2025

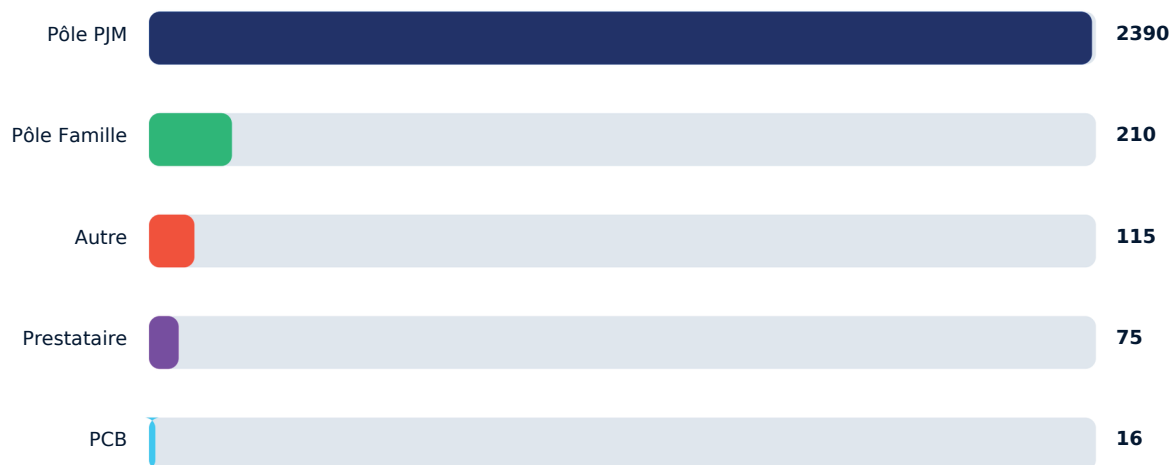
07

Accueil physique

2 806
passages

L'activité d'accueil est très majoritairement concentrée sur le Pôle PJM, qui représente la grande majorité des sollicitations enregistrées.

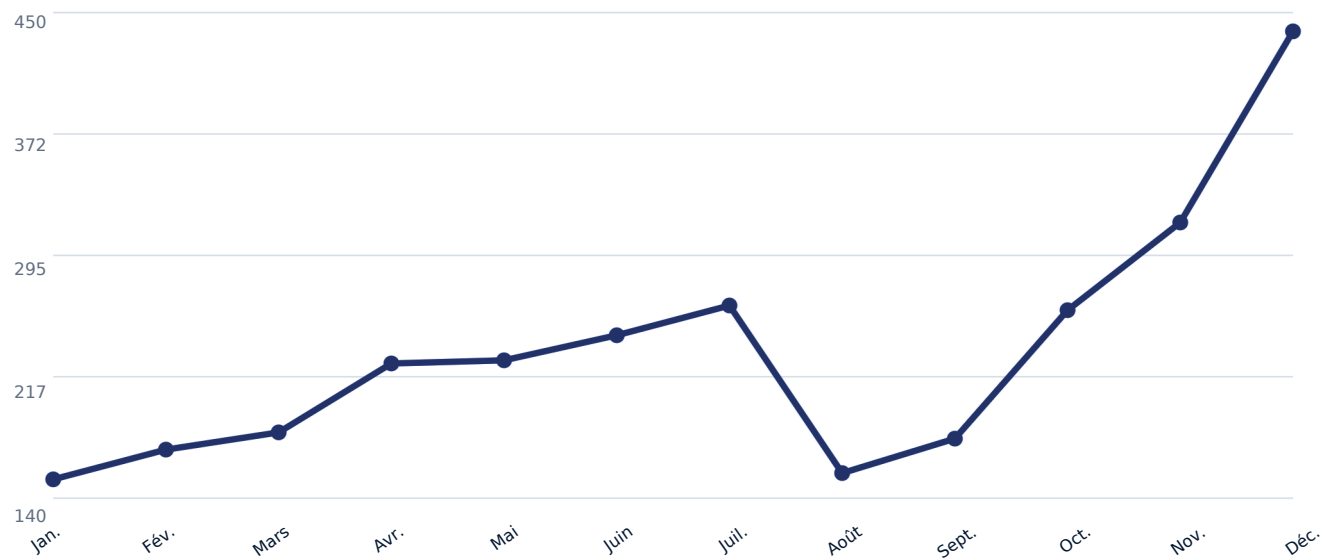
Répartition des passages par activité



le Pôle PJM concentre l'essentiel de l'accueil physique, les autres activités représentant des volumes plus ponctuels.

Évolution mensuelle des passages

Passages mensuels



Déc.

Mois ayant le plus de passage

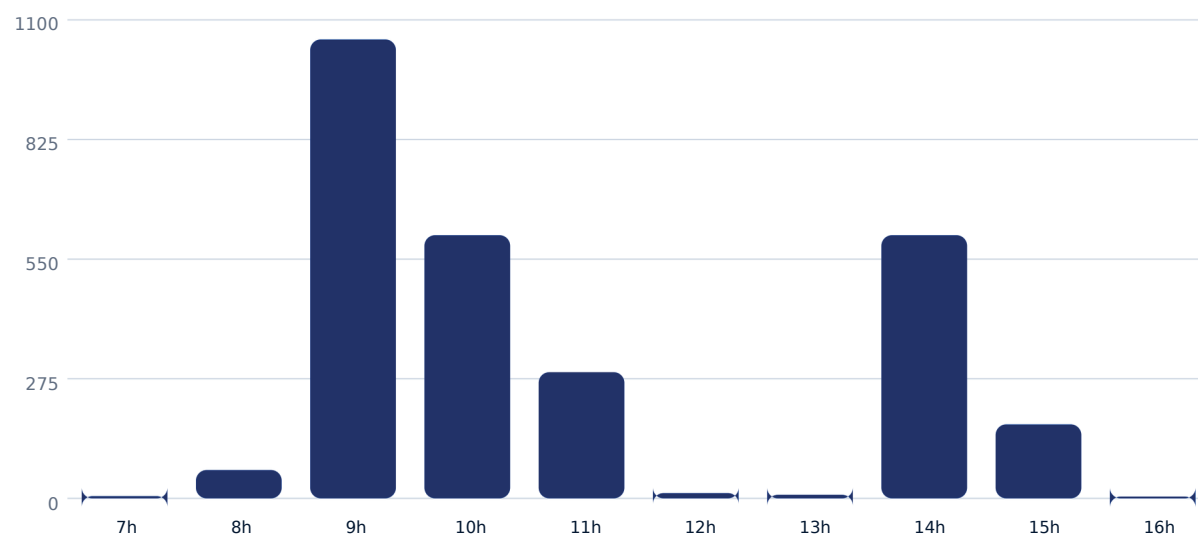
Août

Mois ayant le moins de passage

L'activité progresse nettement au second semestre avec une accélération entre octobre et décembre.

Répartition des passages par heure

Passages par heure



Créneaux à forte intensité

9h, 10h et 14h

Ces pics structurent l'organisation quotidienne de l'accueil et les besoins de disponibilité des équipes.

07

La GED

247 225

documents indexés en 2025

251

jours ouvrés

985

documents par jour

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, 247 225 documents ont été indexés. Sur une base de 251 jours ouvrés, cela représente environ 985 documents par jour.

Réception

Indexation

Classement

Mise à disposition

07

Le standard téléphonique

31 671

sollicitations distinctes

86 599

actions de traitement

1 821

dossiers concernés

3 400

appels en octobre

Activité moyenne

2,73

actions par appel

17,4

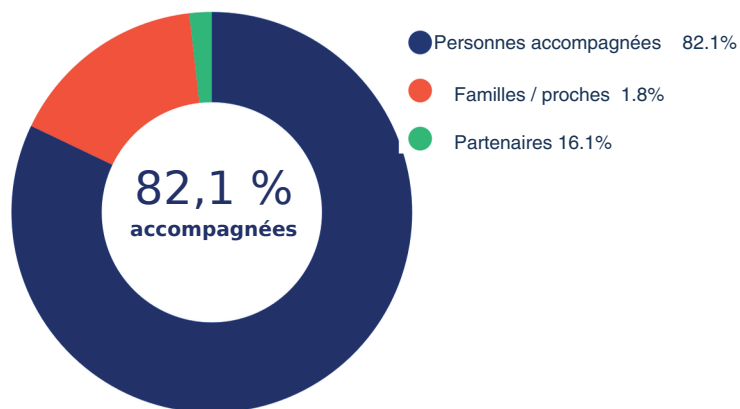
appels par dossier

134

appels par jour d'activité

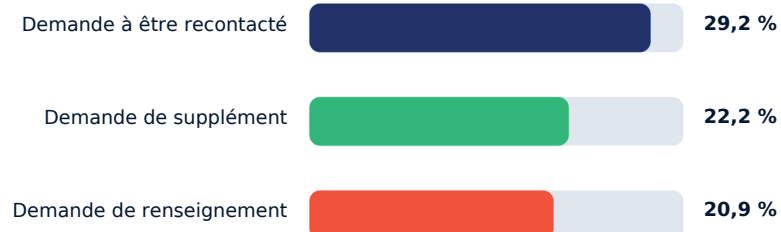
L'activité demeure soutenue tout au long de l'année, avec une montée progressive au second semestre.

Origine et motifs des appels



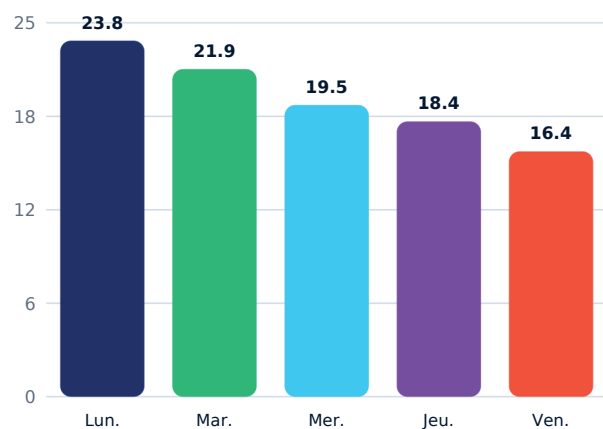
Les sollicitations proviennent majoritairement des personnes accompagnées elles-mêmes. Cette répartition illustre le rôle central de l'accueil dans le maintien du lien quotidien.

Motifs les plus fréquents



>72 %
des sollicitations concentrées sur ces trois motifs

Répartition par jour



Les demandes se concentrent en début de semaine, notamment après le week-end.

72,8 %

clôturés le jour même

1,31 j

délai moyen de traitement

95 %

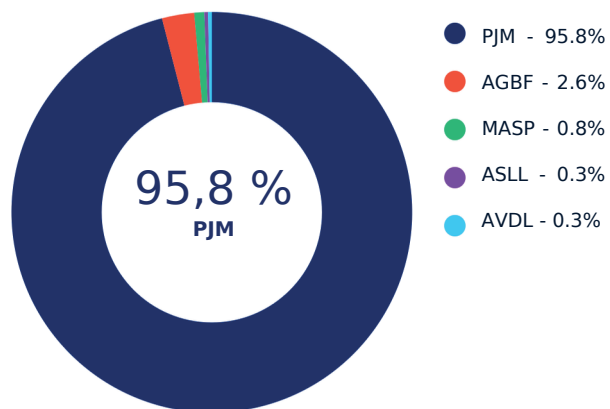
clôturés en moins de 6 jours

3,6 %

ouverts au-delà de 7 jours

Les sollicitations des partenaires génèrent des délais moyens plus importants (2,77 jours) que celles des personnes accompagnées (1,03 jour).

Dispositifs et dossiers sollicitants



L'activité du standard est très majoritairement liée à la protection juridique des majeurs.

Concentration des sollicitations

8,9 %

40,7 %

405

appels pour le dossier le plus sollicité

L'analyse des volumes par dossier met en évidence une forte concentration des sollicitations :
les 10 dossiers les plus sollicitants représentent à eux seuls 8,9 % des appels ;
les 100 dossiers les plus sollicitants concentrent 40,7 % des sollicitations annuelles.

Le dossier le plus sollicité totalise 405 appels sur l'année.
Ces données traduisent l'existence de situations particulièrement consommatrices de temps d'accueil, de coordination et de suivi administratif.

Activité globale 2025

Indicateur

Valeur

Messages / appels distincts

31 671

Actions enregistrées

86 599

Dossiers concernés

1 821

Moyenne d'actions par appel

2,73

Moyenne d'appels par dossier

17,4

Catégorie

Appels

Part

Personnes
accompagnées

25 991

82,10 %

Partenaires

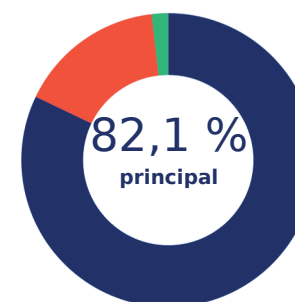
5 100

16,10 %

Familles / proches

580

1,80 %



PARTIE

08

Direction Administratif et Financier

Avoirs gérés, tendances 2025, charges, produits et effectifs

08

Avoirs gérés au bénéfice des personnes accompagnées

83,0 M€

avoirs détenus

6 660

comptes et produits

110

établissements

45

catégories de produits

Au 31 décembre 2025, l'Udaf assurait le suivi et la protection de 83,0 millions d'euros d'avoirs détenus par les personnes accompagnées dans le cadre des mesures de protection juridique.

Ces avoirs étaient répartis sur 6 660 comptes et produits financiers ouverts auprès de 110 établissements bancaires, organismes financiers et compagnies d'assurance. La diversité patrimoniale s'illustre par 45 catégories distinctes de produits financiers.

Les deux principaux partenaires bancaires regroupent près de 55 % des comptes gérés et plus de 45,7 millions d'euros d'avoirs.

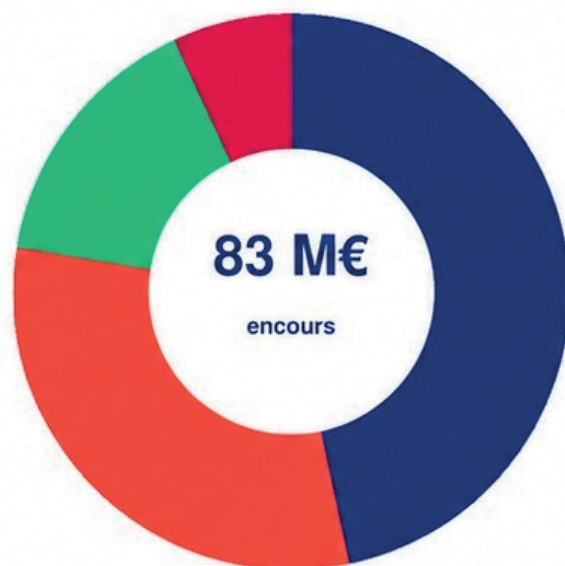
Contrôle

Sécurisation

Conservation du patrimoine

Répartition des avoirs par catégorie de placement

Structure patrimoniale au 31/12/2025



Assurance-vie	38,8 M€ - 46,7 %
Épargne réglementée	25,7 M€ - 30,9 %
Comptes de gestion	12,9 M€ - 15,5 %
Autres placements	5,7 M€ - 6,9 %

L'analyse met en évidence une structure globalement prudente, privilégiant les supports sécurisés et adaptés aux besoins des personnes protégées.

LE RAPPORT FINANCIER

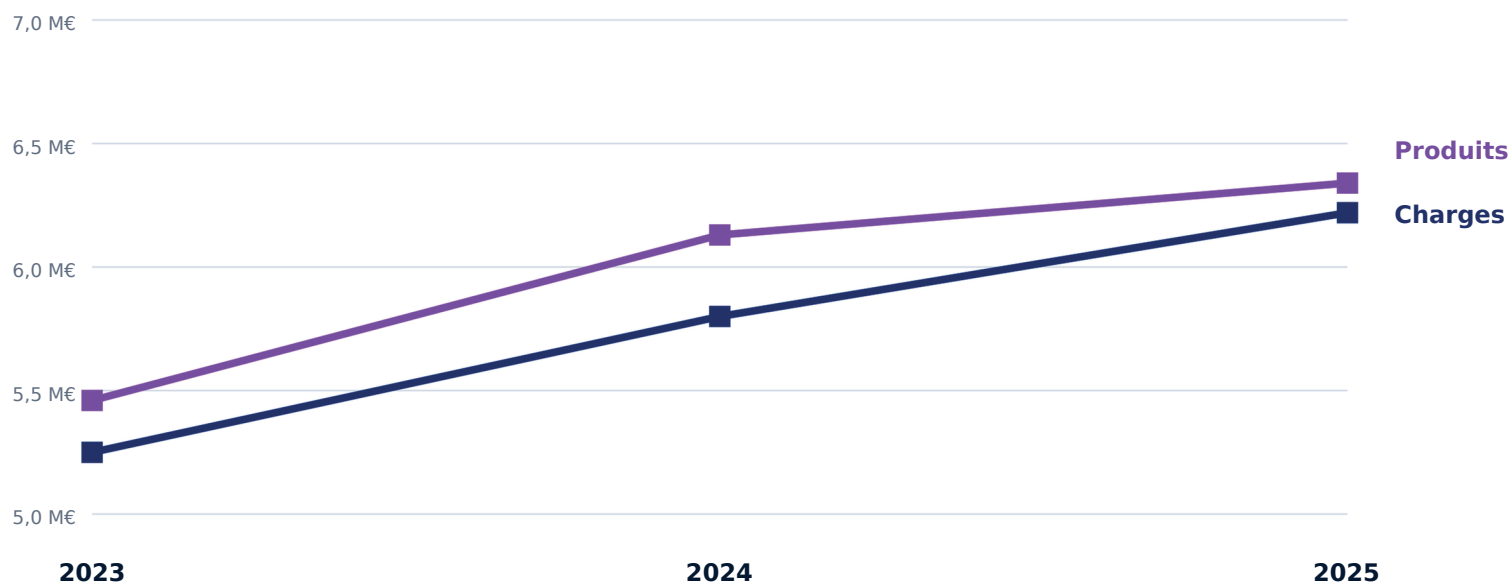
Le rapport financier présente et analyse les comptes de l'année 2025 de l'Udaf, de façon globale et par activité. Il complète l'arrêté comptable et ses annexes en expliquant, par le prisme des activités, de l'environnement socio-économique et des projets, les variations de l'année et la réalisation du résultat engagé.

[Comptes 2025](#)[Evolution des effectifs](#)

L'année a été marquée par un résultat global excédentaire mais moins significatif que les années précédentes. Il est nécessaire de rester vigilant concernant l'activité des services autorisés, qui semble légèrement diminuer. Les résultats sont positifs sur les activités récentes.

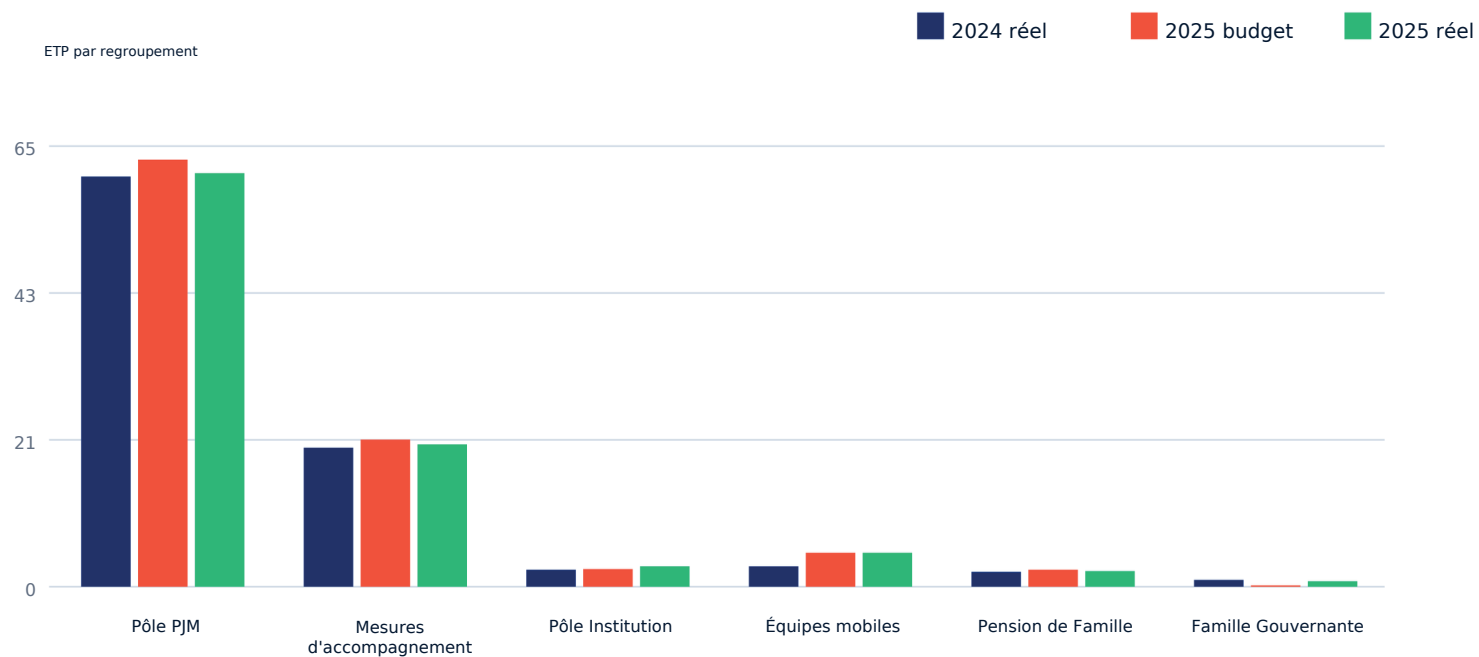
Activité en points	2024	2025	Évolutions
PJM	202 512	201 626	-0,42 %
AGBF	28 217	27 748	-1,66 %

Évolution des charges et des produits



Les deux courbes progressent sur la période, avec des produits qui restent supérieurs aux charges.

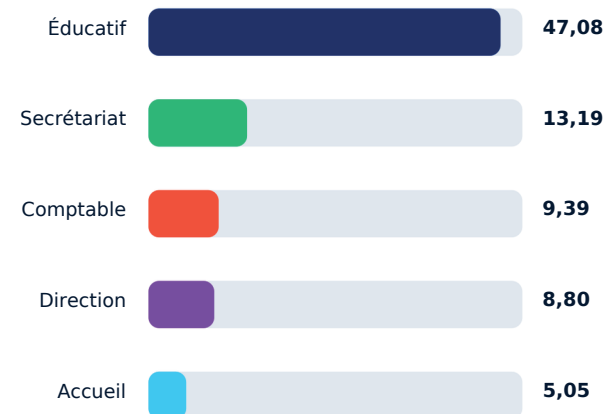
Évolution globale des effectifs



Évolution globale des effectifs par catégories

Catégorie	2023	2024	2025
Accueil	3,79	4,85	5,05
Cadre technique	3,54	3,18	3,81
CDD remplacement	1,11	0,83	-
Comptable	9,79	9,13	9,39
Direction - encadrement	6,42	7,21	8,80
Éducatif pédagogique	41,87	46,36	47,08
Juriste	1,99	2,00	2,00
Psychologue - paramédical	0,42	1,72	0,98
RH	1,83	1,44	1,80
Secrétariat	13,52	13,39	13,19
Services généraux	0,07	-	-
Stagiaire	-	-	1,00

Principales catégories en 2025



L'éducatif pédagogique représente la principale catégorie d'effectifs, suivi du secrétariat et des fonctions comptables.

A C T I F	Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois			31/12/2024 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
TOTAL I				
Frais d'établissement Frais d'établissement Frais d'établissement				
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	163 063,07	-128 511,44	34 551,63	30 192,07
Constructions	158 553,59	-2 043,36	156 510,23	157 080,47
Installations techniques matériel et outillage industriel	2 537 012,41	-288 144,11	2 248 868,30	2 330 489,00
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations	3 373,35		3 373,35	3 373,35
Créances rattachées à des participations				
Autres titres Immobilisés	442 182,46		442 182,46	42 182,46
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	8 343,33		8 343,33	-8 112,81
TOTAL II	4 566 081,92	-1 109 684,22	3 456 397,70	3 178 820,14
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	125 895,42		125 895,42	129 546,33
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	318 401,52		318 401,52	308 482,50
Charges constatées d'avance	112 945,23		112 945,23	41 734,81
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 872 112,63		2 872 112,63	3 122 135,59
TOTAL IV	3 429 354,80		3 429 354,80	3 601 899,23
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL V				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL VI				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL VII				
TOTAL GENERAL	7 995 436,72	-1 109 684,22	6 885 752,50	6 780 719,37

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		17 643,97	17 643,97
Fonds propres complémentaires		1 330,58	1 330,58
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		1 379 847,00	1 164 824,83
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		684 049,52	529 944,35
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau			
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		203 150,79	42 512,76
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		63 135,08	13 781,25
Situation nette (sous-total)		116 192,41	375 660,20
Situation nette (sous-total)		1 718 164,75	204 376,00
Fonds propres consommibles			
Fonds propres consommibles			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		2 879,01	5 983,93
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		777 415,19	777 415,19
TOTAL I		2 498 458,95	2 385 371,46
Fonds reportés et dédié:			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		375 497,58	328 751,55
TOTAL II		375 497,58	328 751,55
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour risques		163 782,09	190 164,22
Provisions pour charges		285 938,04	265 311,21
TOTAL IV		449 720,13	455 475,43
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilé			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 025 180,74	2 324 877,32
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		13 083,02	856,62
Instruments financiers à terme			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		202 557,49	202 404,02
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		1 130 424,83	894 022,31
Autres dettes			
Autres dettes		163 329,76	161 460,66
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		27 500,00	27 500,00

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pass Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passi Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pas	TOTAL V	3 562 075,84	3 611 120,93
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		6 885 752,50	6 780 719,37

Compte de résultat

UDAF 63 2025

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation Cotisations Ventes de biens -dont ventes de biens en nature -dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so Ventes de prestations de services -dont parrainages -dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s		1 108,26	0,02	1 104,80	0,02	3,46	0,31
		636 170,48	11,35	1 211 521,29	25,62	-575 350,81	-47,49
	Ventes de biens et services	636 170,48	11,35	1 211 521,29	25,62	-575 350,81	-47,49
	Concours publics et subvt° exploitation -dont contributions financières autorités tarifications Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible	5 603 538,80	100,00	4 728 715,73	100,00	874 823,07	18,50
	Ressources liées à la générosité du public . Dons manuels . Mécénats . Legs, donations et assurances-vie						
	Contributions financières						
Produits de tiers financeurs Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles Utilisations des fonds dédiés Autres produits -dont complément de rémunération TH -dont quote-part de résultat sur opérations en commun		5 603 538,80	100,00	4 728 715,73	100,00	874 823,07	18,50
		48 046,03	0,86	148 627,53	3,14	-100 581,50	-67,67
		17 603,72	0,31	61 265,83	1,30	-43 662,11	-71,27
		2 764,05	0,05	3 718,97	0,08	-954,92	-25,68
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		6 309 231,34	112,59	6 154 954,15	130,16	154 277,19	2,51
Charges d'exploitation Achats de marchandises Variation de stocks Autres achats et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires Cotisations sociales Dotations aux amortissements & aux dépréciations Dotations aux provisions Valeurs comptables des immobilisations cédées Report en fonds dédiés Autres charges		47,70	0,00	46,50	0,00	1,20	2,58
		803 609,62	14,34	818 900,92	17,32	-15 291,30	-1,87
		455 731,93	8,13	411 445,46	8,70	44 286,47	10,76
		3 412 835,67	60,91	3 099 797,09	65,55	313 038,58	10,10
		1 210 274,90	21,60	1 111 849,33	23,51	98 425,57	8,85
		183 041,92	3,27	178 598,57	3,78	4 443,35	2,49
		42 290,73	0,75	57 704,93	1,22	-15 414,20	-26,71
		16 180,67	0,29	15 850,35	0,34	330,32	2,08
		64 349,75	1,15	73 354,23	1,55	-9 004,48	-12,28
		23 726,33	0,42	14 358,74	0,30	9 367,59	65,24
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II		6 212 089,22	110,86	5 781 906,12	122,27	430 183,10	7,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		97 142,12	1,73	373 048,03	7,89	-275 905,91	-73,96
Produits financiers De participations D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations & provisions Différences positives de change Produits des immo. financières cédées Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie							
		29 355,51	0,52	14 136,00	0,30	15 219,51	107,66
		1 772,14	0,03	2 391,46	0,05	-619,32	-25,90
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		31 127,65	0,56	16 527,46	0,35	14 600,19	88,34
Charges financières Dotations amort., dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immo financières cédées Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie							
		12 077,37	0,22	12 692,60	0,27	-615,23	-4,85
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV		12 077,37	0,22	12 692,60	0,27	-615,23	-4,85
RESULTATS FINANCIERS		19 050,28	0,34	3 834,86	0,08	15 215,42	396,77
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS		116 192,40	2,07	376 882,89	7,97	-260 690,49	-69,17
Produits exceptionnels				27 950,48	0,59	-27 950,48	-100,00
				27 950,48	0,59	-27 950,48	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI				33 947,83	0,72	-33 947,83	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				33 947,83	0,72	-33 947,83	-100,00
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII				-5 997,35	-0,13	5 997,35	-100,00
Impôts sur les bénéfices							

Compte de résultat

UDAF 63 2025

Arrêté au :						
		31/12/2025		31/12/2024		Variation
		Montant	%	Montant	%	Montant
TOTAL VIII						
PRODUITS		6 340 358,99	113,15	6 199 432,09	131,10	140 926,90
CHARGES		6 224 166,59	111,08	5 828 546,55	123,26	395 620,04
EXCÉDENT OU DÉFICIT		116 192,40	2,07	370 885,54	7,84	-254 693,14
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

UDAF 63 2025

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat		120 072,06	2,14	120 625,26	2,55	-553,20	-0,46
CONTRIBUTIONS PRODUITS		120 072,06	2,14	120 625,26	2,55	-553,20	-0,46
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole		120 072,06	2,14	120 625,26	2,55	-553,20	-0,46
CONTRIBUTIONS CHARGES		120 072,06	2,14	120 625,26	2,55	-553,20	-0,46

PARTIE

09

Réseau associatif

9 membres actifs

2 fédérations membres

5 membres en sommeil

1 fédération en sommeil

5 membres associés

Membres actifs

A.D.M.R. ST GENES CHAMPANELLE

A.F. DES DOMES

Association des Conjointes Survivants Arrondissement de Thiers

A.D.M.R. A.B.C.D.

A.F. PROTESTANTE D'ENTRAIDE

ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION

A.D.M.R. CLERMONT

A.F. REGION THIernoise

JONATHAN PIERRES VIVANTES

A.D.M.R. LES SAPINS DU HAUT LIVRAOIS

A.F.R. JEUX TOIT ET MOI

JUMEUX ET PLUS

A.D.M.R. SAUXILLANGES-LE VERNET

A.F.R. LEZOUX

M.F.R.E.O. DE GELLES

A.F. CATHOLIQUES DE CLERMONT-FERRAND

ADAPEI

M.F.R.E.O. DE THURET (MARINGUES)

A.F. CATHOLIQUES DE RIOM

APF FRANCE HANDICAP

M.F.R.E.O. VERNINES

A.F. DE CEYRAT

ASSO. DEP. DES CONJOINTS SURVIVANTS

U.N.A.F.A.M. - SECTION DU PUY-DE-DOME

A.F. DE CURNON

ASSO. DEP. DES FAMILLES DU PDD

UNION DES FAMILLES LAIQUES DE CLERMONT FERRAND

A.F. DES COMBRAILLES

ASSO. DES PARENTS ET FUTURS PARENTS GAYS ET LESBIENS

Fédérations membres

FEDERATION FAMILLES DE France

FEDERATION DES ADMR

Membres en sommeil

A.D.M.R. ST MARTIN DES OLMES

A.D.M.R. VEYRE-AUZON

PARRAINS DES DOMES

A.D.M.R. CANTON D'OLLIERGUES

LA CAUSERIE

Membres associés

AGAPA

ANEF

CENTRE JOSEPH GAYDIER

CLER AMOUR ET FAMILLE

ENSEMBLE PARENTS ET EDUCATEURS DU
PUY-DE-DOME

Fédération en sommeil

FEDERATION DES AFC

Les associations adhérentes constituent le réseau familial départemental : membres actifs, fédérations, membres en sommeil et membres associés.



Udaf du Puy-de-Dôme

33/35 rue du Maréchal Leclerc
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 31 92 63
www.udaf63.fr

Unis pour les familles